

Cinquième réunion du Conseil exécutif du Programme ONU-REDD (EB5)

Session 1: Mise à jour sur l'état d'avancement et les plans du Programme ONU-REDD
2 septembre 2021 14 heures - 15 h 30 CET

Ordre du jour et contexte

1. OBJECTIF DE LA SESSION

Il s'agit de la première d'une série de trois sessions du Conseil exécutif qui se tiendront sur une période de trois semaines consécutives afin de répartir la charge de travail nocturne et matinale pour l'Asie, l'Amérique latine et les Caraïbes (LAC), tel que discuté lors des appels de la Présidente avec les membres dudit Conseil en juillet et en août. Les deux sessions successives se tiendront sous forme de dialogues stratégiques sur (i) les forêts dans le cadre du Sommet sur les systèmes alimentaires, le 6 septembre; et (ii) le financement émergent pour le climat, le 16 septembre.

La présente session, d'une durée de 90 minutes, fournira une mise à jour générale sur les progrès accomplis depuis la réunion de l'an dernier du Conseil exécutif, ainsi qu'une vue d'ensemble des plans à venir du Programme ONU-REDD. Plus particulièrement, cette session présentera et discutera les aspects suivants: (1) les progrès accomplis à ce jour, y compris la fin d'une décennie de soutien aux pays dans le cadre des Programmes nationaux, avec le partage d'enseignements tirés du Programme national du Chili; et (2) une analyse prospective des plans à venir de l'ONU-REDD, y compris l'appui continu aux pays disposant de marchés émergents du carbone, et du plan de travail et du budget 2022-2025 en fonction des financements mobilisés jusqu'à présent auprès des donateurs. Lors de cette session, le Conseil exécutif sera amené à débattre et à fournir des orientations au sujet de ces thèmes. Les questions soulevées dans les sections ci-dessous favoriseront le processus.

2. ORDRE DU JOUR

30 min	Enregistrement (à partir de 13 h 30 CET). L'ouverture officielle de la réunion aura lieu à 14 heures CET.
10 min	Allocution de bienvenue et d'ouverture de la Présidente du Conseil (M. Wilkie)
<u>Partie 1</u>	<u>Progrès accomplis à ce jour</u>
10 min	Présentation par le Secrétariat de l'état d'avancement du Programme ONU-REDD depuis la dernière réunion du Conseil et bref historique des Programmes nationaux.
10 min	Présentation par le Chili des expériences et enseignements tirés de son Programme national.
20 min	Débat - <i>Le Conseil souhaite-t-il mettre en avant la réalisation d'autres progrès depuis sa dernière réunion? Y a-t-il des commentaires à ajouter au sujet du Rapport annuel 2020 et de la mise à jour semestrielle de 2021, ainsi que des observations sur la manière de les rendre plus utiles pour les membres du Conseil? Y a-t-il des observations générales sur les modalités des Programmes nationaux ONU-REDD (2009-2021)? Y a-t-il des commentaires portant sur les réussites et les enseignements du Chili?</i>
<u>Partie 2</u>	<u>La voie à suivre</u>
10 min	Présentation par le Secrétariat des modalités opérationnelles du Programme ONU-REDD et du plan de travail et budget 2022-2025

20 min	Débat - <i>Y a-t-il des commentaires ou des questions à éclaircir en ce qui concerne le plan de travail et le budget 2022-2025? Y a-t-il des observations concernant les étapes successives? Y a-t-il des exigences stratégiques envers le Programme ONU-REDD pour la période 2022-2025?</i>
10 min	Synthèse et réflexions finales (M.Wilkie)

3. GÉNÉRALITÉS SUR LES THÈMES À DEBATTRE

Progrès à ce jour

Lors de la première partie de la présente session, nous proposerons une mise à jour sur les avancées générales du Programme depuis la dernière réunion du Conseil exécutif, y compris la période de transition 2020-2021, et nous nous pencherons sur la fin d'une décennie de soutien aux pays dans le cadre des Programmes nationaux, à travers notamment le partage d'enseignements tirés du Programme national du Chili. Voici, ci-dessous, quelques faits saillants au sujet des progrès réalisés. De plus amples détails peuvent être consultés dans le [Rapport annuel du Programme ONU-REDD 2020](#) et dans [la mise à jour semestrielle 2021](#).

Depuis la dernière réunion du Conseil exécutif, 10 pays partenaires et une région ont bénéficié tout au long de l'année d'un soutien personnalisé de la part de l'ONU-REDD, par le biais de Programmes nationaux et d'une assistance technique pour la mise en œuvre de la REDD+. Outre le soutien apporté à trois Programmes nationaux au Chili, au Myanmar et au Pérou, le Programme ONU-REDD a continué à déployer son assistance technique pluriannuelle, 2018-2020, à l'appui de projets de mise en œuvre de la REDD+ dans neuf pays, dans la région du bas Mékong et dans six domaines de gestion des connaissances. Malgré les perturbations et les difficultés rencontrées en raison de la pandémie de COVID-19, le Programme ONU-REDD n'a cessé de s'activer pour accroître la visibilité de questions essentielles dont quelques-unes sont exposées ci-dessous:

- **Paiements basés sur les résultats:** Grâce au soutien du Programme ONU-REDD, bon nombre de pays REDD+ ont réalisé d'importants progrès tout au long de 2020 et continuent d'en réaliser en 2021. Plus particulièrement, l'Argentine, la Colombie, le Costa Rica, et l'Indonésie sont parvenus à franchir l'étape d'accéder aux paiements basés sur les résultats (PBR) à travers le Fonds vert pour le climat (FVC), et ont ainsi obtenu 286,1 millions d'USD au vu des réductions de leurs émissions provenant du secteur forestier.
- **Droits des peuples autochtones et inclusion sociale:** Les politiques et les actions REDD+ ont continué à bénéficier de la collaboration avec la plateforme des communautés locales et des peuples autochtones de la CCNUCC, ainsi que d'une initiative conjointe avec le Pacte asiatique des peuples autochtones portant sur les relations entre les droits des autochtones, les affaires environnementales et les actions climatiques.
- **Surveillance et élaboration de rapports:** Le Programme ONU-REDD a soutenu les pays dans la préparation ou la mise à jour de niveaux de référence, dans l'élaboration de rapports sur les émissions, ainsi que dans l'amélioration des capacités de leurs systèmes de surveillance, grâce notamment à l'usage d'outils tels que [SEPAL](#) et [OpenForis](#) et au développement ultérieur de ces derniers, y compris le lancement d'[ARENA](#).
- **Régime foncier:** Un travail de connaissance mondial a été réalisé à travers le [groupe numérique de REDD+ et gouvernance forestière](#) («Développement à travers le dialogue»), dont les membres se situent dans plus de 100 pays, dans le but de souligner l'importance de sécuriser les droits fonciers forestiers.
- **Secteur privé:** Le travail s'est centré sur l'élaboration d'analyses de rentabilisation nécessaires à la transition vers une utilisation durable des terres, tel que dans le cas de la [production durable de café au Viet Nam](#). Par ailleurs, des transactions fondées sur la démonstration de

faisabilité ont été facilitées afin de débloquer des financements privés. Parmi celles-ci, on peut citer la [signature d'une facilité de prêts à hauteur de 30 millions d'USD pour une durée de 10 ans](#) avec PT Dharma Satya Nusantara Tbk (DSN) en Indonésie.

- **Questions de genre:** Le Programme ONU-REDD a aidé 10 pays à intégrer les principes de parité hommes-femmes et d'autonomisation des femmes dans les actions de la REDD+. Ce soutien a permis à de nombreux pays partenaires, tels que la Côte d'Ivoire, le Myanmar et le Pérou, de réaliser de grands progrès dans l'intégration de la dimension de genre dans leurs activités liées aux garanties.
- **Des solutions fondées sur la nature:** Le Programme ONU-REDD a favorisé l'inclusion et le renforcement des activités axées sur les forêts et l'utilisation des terres, comme partie intégrante des solutions fondées sur la nature présentes dans les contributions déterminées au niveau national (CDN) et dans le plus vaste Programme de développement durable à l'horizon 2030, un thème qui a trouvé un écho considérable à la suite du Sommet mondial sur le climat.

Le Programme a notamment progressé avec souplesse dans la reconnaissance de nouvelles possibilités de mobilisation de financements pour le carbone. Plus particulièrement, un dialogue a été engagé avec les pays dans le but d'examiner l'utilité du [Programme d'architecture pour les transactions REDD+ \(ART\)](#) et de la [norme d'excellence environnementale REDD+ \(TREES\)](#), comme moyens pour accéder à des sources supplémentaires de financement carbone à travers des réductions d'émissions validées et vérifiées, fongibles avec les marchés du carbone. En conséquence, la plupart des pays du portefeuille actuel s'attèlent à analyser leur niveau de conformité avec ART/TREES, ainsi que leurs lacunes. De la même façon et en réponse au lancement de la [Coalition pour la réduction des émissions en accélérant le financement des forêts \(LEAF\)](#) et aux [appels à propositions](#) de cette dernière, le Programme a redistribué ses efforts afin de pouvoir soutenir et conseiller les pays intéressés à préparer des propositions. Sept pays ayant présenté des propositions à la Coalition LEAF ont reçu un quelconque appui technique de la part du Programme ONU-REDD. Outre le soutien aux pays, le Programme s'est engagé auprès des Secrétariats de ART et de LEAF, ainsi que des membres souverains de LEAF, à partager des éléments techniques et des perspectives sur les avantages et les enjeux de LEAF.

Exemple d'un pays: Programme national du Chili

En tant qu'exemple concret des progrès réalisés par les pays partenaires du Programme ONU-REDD, le Chili partagera les expériences et les enseignements tirés de son Programme national ONU-REDD. Le Programme national (PN) du Chili a été approuvé à la quatorzième réunion du Conseil des politiques d'ONU-REDD en novembre 2015. Le document signé du PN a été soumis en août 2017 pour une durée de 38 mois allant jusqu'au 31 décembre 2020 et pour un budget de 4 280 000 d'USD. Le PN a été prolongé, sans frais, de neuf mois supplémentaires, soit jusqu'au 30 septembre 2021.

Tel qu'inscrit dans le document, le soutien du Programme ONU-REDD à travers le PN vise à traiter les lacunes du Chili en relation avec les quatre domaines du Cadre de Varsovie: i) appui à la Stratégie nationale du Chili pour le changement climatique et les ressources végétales (ENCCRV), ii) soutien technique concernant les niveaux d'émissions de référence pour les forêts/niveaux de référence pour les forêts (NERF/NRF) du pays, afin de remplir les exigences de la CCNUCC et de renforcer la capacité de la Corporation nationale forestière (CONAF) à s'adapter aux révisions techniques et aux calculs futurs, iii) système national de suivi des forêts (SNSF): pour encourager l'intégration des instruments de surveillance actuels et la cohérence entre l'inventaire forestier et l'inventaire de bois-énergie, et iv) les systèmes d'informations sur les garanties (SIG): pour mettre en place un système permettant d'élaborer et de fournir une vision détaillée sur la façon dont les diverses garanties environnementales et sociales seront favorisées et respectées.

Le Conseil est invité à formuler des observations et à débattre sur les questions suivantes:

- *Le Conseil souhaite-t-il mettre en avant d'autres progrès depuis sa dernière réunion?*
- *Y a-t-il des commentaires à ajouter au sujet du Rapport annuel 2020 du Programme ONU-REDD et de la mise à jour semestrielle de 2021, ainsi que des observations sur la façon de rendre ces derniers plus utiles aux membres du Conseil?*
- *Y a-t-il des observations générales sur les modalités des PN ONU-REDD (2009-2021)?*
- *Y a-t-il des commentaires portant sur les réussites et les enseignements du Chili?*

La voie à suivre

Le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) stipule que le changement climatique est généralisé, rapide et qu'il s'intensifie. Seules des réductions rapides et radicales des émissions de gaz à effet de serre au cours de la décennie actuelle peuvent encore empêcher l'effondrement du climat ([GIEC 2021](#)).

L'objectif visé du Programme ONU-REDD pour l'horizon 2030 est de permettre de dégager le plein potentiel des forêts en matière d'atténuation et de l'amener à un niveau d'au moins 5 GtCO₂ par an, avec une étape au milieu de la décennie pour permettre de débloquer et récompenser une «gigatonne verte» de réduction des émissions de gaz à effet de serre liés aux forêts et de renforcer les absorptions. La quantité des résultats en matière d'atténuation n'est pas l'unique aspect des ambitions du Programme ONU-REDD post-2020. L'objectif 2025 d'1 GtCO₂ devra également démontrer une trajectoire de qualité croissante, notamment une précision accrue, des certitudes, et des risques de déplacement et de non-permanence diminués, ainsi que respecter les garanties sociales et environnementales. Cette partie de la réunion offrira une vue d'ensemble des modalités opérationnelles d'ONU-REDD, ainsi qu'une présentation du plan de travail et du budget 2022-2025.

Modalités opérationnelles

Cette décennie nécessitera de nouvelles idées et approches pour mettre en œuvre la REDD+. Dans la prochaine phase de ses opérations, le Programme adhèrera aux principes d'intervention suivants: échelle, rapidité et flexibilité. L'ONU-REDD travaillera de manière à encourager de nouvelles façons d'agir et la prise de risques calculés. Tandis que les plans de travail précédents d'ONU-REDD avaient tendance à être ancrés sur un sous-ensemble de pays, la nouvelle modalité opérationnelle se concentrera sur la réalisation, avec une plus grande flexibilité, des indicateurs de succès pour lui permettre de fournir un soutien plus prompt adapté aux nouvelles opportunités.

Reconnaissant l'importance de la prise en main par les pays, le Programme ONU-REDD continuera de s'adapter à la demande et d'être socialement inclusif. Les interventions seront conçues en fonction des circonstances nationales et le Programme veillera à ce que les pays dirigent les processus en adaptant le soutien aux contextes nationaux et locaux, en favorisant des capacités locales suffisantes pour entreprendre les actions nécessaires, et en garantissant un engagement efficace de la part des parties prenantes à différents niveaux.

Le Programme ONU-REDD s'efforcera de déployer la modalité de soutien la plus appropriée et la plus efficace, y compris dans les situations qui nécessitent une présence engagée pour une période prolongée, et espère pouvoir déplacer les ressources avec une plus grande agilité en fonction des nouvelles opportunités. La capacité du Programme à répondre aux nouvelles possibilités qui s'offrent aux pays, comme permettre l'accès au programme pilote des PBR du Fonds vert pour le climat, ou à TREES et LEAF, constitue un exemple de cette nouvelle modalité opérationnelle.

L'ONU-REDD redoublera d'efforts pour rassembler le meilleur de l'ONU dans un but commun aux niveaux mondial, régional et national. Dans le cadre des réformes des Nations Unies, l'ONU-REDD constitue un cas unique de collaboration interinstitutionnelle en vue d'atteindre les ODD. En capitalisant

sur les forces respectives des institutions partenaires, la vision conjointe du Programme suppose une avancée vers le renforcement de la collaboration, à l'appui des États membres, dans la mise en œuvre du Programme 2030.

L'ONU-REDD accordera une attention particulière à la fourniture de conseils et de soutien aux pays pour l'intensification de la mise en œuvre du Programme, tout en facilitant l'accès au financement de celle-ci et aux financements fondés sur les résultats. Qu'il s'agisse du financement initial (*ex ante*) ou du financement lié aux résultats (*ex post*), le Programme favorisera les dialogues multipartites et aidera les pays à effectuer des choix essentiels en matière d'options de financement efficaces, en garantissant la cohérence des aspects politiques et techniques, ainsi que des normes sociales et environnementales élevées. La session 3 de cette réunion du Conseil exécutif se penchera sur les réflexions les plus récentes et discutera des options envisageables pour augmenter le financement de la REDD+ conformément aux objectifs d'atténuation à l'horizon 2030, tel que stipulé dans les modèles du GIEC.

Plan de travail et budget concernant la contribution de la Norvège au Programme ONU-REDD, 2022-2025

Le plan de travail et le budget 2022-2025 concernant la contribution de la Norvège décrit l'appui aux pays, la gestion des connaissances et le soutien à la communication qui seront fournis par le Programme ONU-REDD au cours des quatre prochaines années, pour un budget total de 40 millions d'USD. En accord avec le [Nouveau cadre de résultats du Programme ONU-REDD 2021-2025](#), le Programme continuera à aider les pays à mettre en œuvre la REDD+, à accroître leurs ambitions et à trouver des solutions forestières dans le cadre de leurs solutions fondées sur la nature. L'ONU-REDD continuera également à soutenir les pays dans l'amélioration de l'intégrité environnementale et de l'égalité sociale de leurs résultats de REDD+, et facilitera leur accès aux nouvelles opportunités en vue de l'application de l'Article 6 de l'*Accord de Paris*, en particulier en ce qui concerne les accords de coopération internationale et les plateformes de marché du carbone pour les forêts.

La création, la gestion et la communication des connaissances demeurent les piliers de l'ONU-REDD. Le Programme fournira une gamme d'outils et d'activités de gestion et de communication des connaissances au niveau mondial afin de continuer à obtenir des résultats et à servir les nombreux pays partenaires dans le but d'inverser la tendance à la déforestation. Les connaissances des bonnes pratiques des solutions REDD+ innovantes et évolutives, obtenues grâce aux enseignements tirés des activités entreprises, seront facilitées, rassemblées et diffusées afin d'intensifier la mise en œuvre de REDD+ et les solutions forestières dans le monde entier.

Conformément au nouveau cadre de résultats du Programme ONU-REDD 2021-2025, une approche particulière de la contribution norvégienne consistera à souligner l'importance de garantir un rôle significatif aux nouvelles possibilités de financement lié aux résultats, plus particulièrement, [ART/TREES](#) et la [Coalition LEAF](#). Une fois finalisé, le projet de plan de travail et de budget présenté au Conseil exécutif sera envoyé ultérieurement par courrier électronique pour son approbation, sur une base de non objection par le Conseil, selon la pratique habituelle.

Le Conseil est invité à formuler des observations et à débattre sur les questions suivantes:

- *Y a-t-il des commentaires ou des questions à éclaircir en ce qui concerne le plan de travail et budget 2022-2025?*
- *Y a-t-il des observations concernant les étapes successives?*
- *Y a-t-il des exigences stratégiques à formuler à ONU-REDD pour la période 2022-2025?*

4. Participants

Région/Secteur	Membre du Conseil exécutif	Suppléant du Conseil exécutif
Afrique	Madagascar: Mme Lovakanto Ravelomanana	Ghana: Mme Roselyn Fosuah Adjei
Asie-Pacifique	Népal: M. Buddi Sagar Poudel	Indonésie: Mme Laksmi Dhewanthi
LAC	Colombie: M. David Felipe Olarte	Chili: M. Luis Gianelli
Donateurs du Programme	Commission européenne: M. Patrice Moussy, Mme Lucile Broussolle	Danemark: M. Flemming Poul Winther Olsen
	Norvège: M. Leif-John Fosse	Luxembourg: Mme Virginie Gilbert
	Suisse: M. Keith Anderson, M. Pierre-André Cordey	Japon: M. Takayuki Ishikawa
		Espagne: Mme Maite Martín-Crespo
	Observateur permanent	Suppléant
PA	PA-LAC Mme Dolores (Lola) Cabnal, RMIB-LAC	PA Afrique: M. Joseph Itongwa, REPALEF
OSC	LAC: M. Gustavo Sánchez Valle, Red MOCAF	Asie-Pacifique : M. David Ganz, RECOFTC
Observateurs externes À CONFIRMER (le cas échéant)		